

ALVIGNAC
LES EAUX

LE PETIT BULLETIN

D'ALVIGNAC LES EAUX

EDITION SPECIALE CONFINEMENT- COVID19

BULLETIN N° 57 SOMMAIRE

Organisation	1
Cauvaldor	2
Enseignement	2-3
Déchets	3
Commerces	4
Consignes	5
Agenda 2030	6-7
Bergers	8
Espace Multi	8
La Source	9
Masques	10
Agenda	10

Afin d'éviter une distribution manuelle (vecteur de transmission du virus) ce numéro sera consultable uniquement par voie numérique et sur les points d'affichage habituels de la commune.

La crise sanitaire que nous connaissons, nous oblige à observer des mesures absolument nécessaires de lutte contre cet ennemi invisible et impitoyable qu'est le Covid-19. Face à cette pandémie, chacun d'entre nous a organisé sa vie quotidienne afin que le confinement indispensable se déroule dans les meilleures conditions. Il faut cependant relativiser nos difficultés en pensant à tous ceux qui sont contraints de rester confinés dans de petits espaces parfois dépourvus du moindre balcon. Dans le village, la situation est sous contrôle, grâce notamment à la responsabilité du plus grand nombre qui respecte les directives des autorités. Il faut remercier les commerçants et les producteurs locaux qui ont su s'adapter et mettre en place les mesures préventives indispensables au bon fonctionnement de leurs activités et ainsi nous permettre de disposer de tous les produits de première nécessité. Il faut également saluer les professionnels de santé pour leur bienveillance et le réconfort qu'ils apportent. Le confinement va être prolongé et ne s'arrêtera pas du jour au lendemain, nous devons continuer à le respecter scrupuleusement et solidairement afin de préserver notre communauté villageoise de ce dangereux virus.

ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX

Dès l'annonce du confinement, les mesures suivantes ont été mises en place :

Mairie fermée au public mais joignable: 05.65.33.60.62. ou 06.45.91.42.29. (urgences uniquement) Courriel : mairie@alvignac.fr

Le personnel :

- Personnel administratif : en télétravail au domicile.
- Personnel technique : un roulement a été instauré, un agent en poste tous les jours pour assurer les tâches urgentes.
- Personnel des écoles : tous les agents sont confinés au domicile. Avant cela, les locaux scolaires ont été entièrement nettoyés et désinfectés.

L'ensemble du personnel communal reste mobilisable à tout moment si la situation venait à l'exiger. Les élus : Le maire et les adjoints assurent la gestion des affaires courantes. Une réunion hebdomadaire par visio-conférence réunit l'ensemble des élus, elle permet de faire un point sur la situation et de prendre les mesures adaptées.

CAUVALDOR

Comme toutes les collectivités, la communauté de communes s'est organisée pour traverser au mieux cette période si particulière. Le télétravail a été mis en place quand cela a été possible et les autres activités adaptées en fonction des priorités. Ainsi, la collecte des déchets ménagers continue d'être assurée.

L'accueil téléphonique est opérationnel au : 05.65.27.02.10.

ENSEIGNEMENT

Le confinement a demandé également la mise en place d'un fonctionnement inédit sur nos écoles primaires. Enfants, parents d'élèves, personnels scolaires et enseignantes ont dû s'adapter rapidement afin de maintenir une continuité pédagogique. Voici, cas par cas, la situation de nos écoles avec tout d'abord celles des 3 pôles de notre regroupement pédagogique Intercommunal Alvignac, Miers, Padirac, Rignac et Rocamadour.

Ecole maternelle publique d'Alvignac

Enseignantes : Christine Bellini et Carole Labonde

En ce qui concerne la continuité pédagogique, les enseignantes communiquent régulièrement avec les familles (une fois par semaine pour les PS et MS et 2 fois par semaine pour les GS) par mail. Elles transmettent des activités pédagogiques pour chaque niveau. Les parents, dans l'ensemble, jouent le jeu et leur renvoient des photos des activités. Les enseignantes ont contacté par téléphone les familles qui n'avaient pas donné de nouvelles depuis le début du confinement. Le carnaval n'a pas pu se faire... alors un carnaval "à la maison" a été proposé ! Les parents ont renvoyé des photos avec lesquelles un "cahier de vie" a ensuite été réalisé. Il a été ensuite envoyé à tous les élèves de l'école qui étaient ravis de se voir les uns les autres ! Cela a permis de maintenir le lien...

Ecole publique de Miers

Enseignante : Laurence Boudet

Depuis la fermeture des écoles, l'enseignante a été en contact avec l'ensemble des familles. Dans le cadre de la continuité pédagogique, elle envoie par mail le travail quotidiennement. Les familles renvoient (ou non) le travail afin qu'elle le corrige. Ces retours sont importants mais tous les élèves ne le font pas... Ce n'est pas facile de suivre leurs progrès et évolution à distance. Elle essaie d'aborder de nouvelles notions ce qui est important pour les CP et l'apprentissage de la lecture. La grande majorité des parents jouent le jeu mais cela va créer des inégalités entre les élèves car tous les parents n'ont pas forcément les "compétences" pour aider "efficacement" leur enfant. Pour les élèves de CP, Laurence Boudet a proposé un rdv téléphonique: elle a ainsi pu parler à tous les parents. Elle a également proposé des rdv aux CE1 mais sans l'imposer et ainsi pu avoir quelques retours: la motivation baisse cette dernière semaine et les parents trouvent leur rôle parfois difficile... Nous sommes en "vacances" à partir du 3 avril, il n'y aura plus de travail pendant les 2 semaines à venir. La reprise du 20 avril va être difficile et elle craint d'avoir du mal à « retrouver » tous les élèves et avec quelle motivation? Niveau organisation l'enseignante a prêté une tablette à une élève et a déposé quelques fiches dans des boîtes aux lettres (problème d'imprimante dans des familles).

ENSEIGNEMENT (suite)

Ecole publique de Rocamadour : Enseignantes : Anne Marie Foulon et Vanessa Bessières

Les enseignantes transmettent quotidiennement du travail aux élèves par mail. Il s'agit bien entendu de révisions ou d'entretien de ce qui a été déjà vu. Il n'est pas possible dans ces conditions avec des enfants jeunes d'aborder de nouvelles notions "à distance". Mais il faut rassurer les familles, consolider et approfondir les notions, c'est très bénéfique pour les enfants. « Beaucoup de familles nous renvoient le travail fait ou nous tiennent au courant de ce que font leurs enfants. Les parents font beaucoup d'efforts pour continuer à faire travailler leurs enfants, mais nous ressentons depuis quelques jours un peu de lassitude de la part de certains. La pause des "vacances" sera bienvenue. Par ailleurs, pour le moment, aucune famille ne nous a fait de demande pour accueillir les enfants à l'école (personnel soignant ou autre)». Il faut préciser dans ces lignes qu'en cas de difficultés matérielles, l'école peut prêter une tablette ; un service de la poste est même actuellement mis en place pour distribuer directement des devoirs imprimés pour des familles n'ayant pas d'accès à Internet. Il faut se signaler aux directrices d'école.

Ecole Notre Dame : Enseignante Marie Anne Gaillardin

Voilà trois semaines que les enfants de l'école Notre Dame sont confinés. Le lien est maintenu entre la maîtresse de notre classe unique, le chef d'établissement et les familles : forts de l'autonomie gagnée depuis la rentrée, les enfants continuent à travailler de chez eux avec l'implication de leurs parents. En complément du travail envoyé par courriel régulièrement, de nouvelles façons de travailler ont pu être mises en place : liens vers des sites internet, rendez-vous pour des leçons en ligne avec la maîtresse, rendez-vous réguliers pour faire le point. L'école reste disponible via le courriel (ecolenotredame.alvignac@orange.fr) et la page Facebook de l'école. L'objectif est de pouvoir communiquer régulièrement avec chaque famille. N'hésitez pas à rentrer en contact avec l'école pour toute question ou information.

COLLECTE DES DECHETS

Pendant la crise du Covid 19, la collecte des déchets reste une priorité.

La déchetterie de Gramat est fermée afin de limiter les déplacements et les contacts entre personnes mais l'évacuation des ordures ménagères est assurée. Il nous est toutefois demandé, dans la mesure du possible, de stocker un maximum de déchets recyclables chez nous en attendant la reprise d'une activité normale. Le ramassage du verre est maintenu. Il est rappelé de ne déposer dans les bacs « récup'verre » que des bouteilles, pots, bocaux vides sans bouchon ni couvercle. Attention de ne pas y déposer de vaisselle, verre type « Pyrex », ampoules, néons, vitres, miroirs et pare-brises. Nous comptons sur votre compréhension et vos efforts pendant cette crise sanitaire inédite pour poursuivre le geste de tri car cette situation est, bien entendu, provisoire.

Les incivilités, dépôts sauvages dans la nature ou au pied des bacs, erreurs volontaires ou manque de rigueur, ont des conséquences encore plus pénibles aujourd'hui qu'à l'accoutumée du fait de la réduction de l'activité. Merci de garder le cap sans faillir !

COMMERCES ET SERVICES

En cette période délicate de cette crise sanitaire, certains de vos commerçants ont modifié leurs horaires d'ouverture afin de s'adapter au mieux dans ce contexte. Vos commerçants sont disponibles et ouverts toute l'année et encore plus mobilisés pour passer au mieux cette crise à vos côtés. C'est pourquoi nos commerçants sont une force indéniable pour le village et c'est avec la participation de chacun que EUX aussi pourront passer cette épreuve difficile que connaît notre Pays. Consommons LOCAL, rendez-vous chez vos commerçants et producteurs locaux. Nous avons besoin d'eux et ILS ONT BESOIN DE NOUS ! Mangeons du Rocamadour et du Fromage de brebis (nos filières agricoles souffrent aussi), de la viande du boucher, du pain artisanal et des bons plats cuisinés de nos traiteurs !!!

PHARMACIE : Ouverture tous les jours sauf le Dimanche 8h30-12h15 et 14h-19h
Tél : 05.65.33.68.39

MEDECIN : Docteur Ansanelli Tél : 05.65.33.70.70

INFIRMIER(E)S : Fage Jean-Claude, Besnard Pascal, Feyt Aurélie, Rouye Sophie
Tél : 05.65.33.70.45

EPICERIE-TRAITEUR TRES LOT : Ouverture tous les matins (sauf Lundi) 8h-12h30
Ouverture les après-midi (sauf Dimanche, Lundi et Mercredi) 17h-19h
Possibilité de livraison sur Alvignac, préparation de commande à récupérer à l'épicerie (gestes barrières assurés) Tél : 05.65.33.61.09

FROMAGERIE : Ouverture Mardi, Jeudi et Samedi matin 9h-12h30
Possibilité de commande à récupérer sur place (gestes barrières assurés) Tél : 05.65.38.86.05

BOULANGERIE : Ouverture tous les jours sauf le Lundi 7h30-19h (fermeture à 13h le dimanche)
Possibilité de commande Tél : 05.65.33.60.54

TABAC-PRESSE : Ouverture tous les jours sauf le dimanche après-midi 8h-12h30 et 16h-19h
Tél : 05.65.33.67.52

BAR DE LA STATION ESSENCE : Ouverture tous les jours sauf Lundi et Dimanche après-midi 8h-12h et 16h-20h Essence uniquement Tél : 05.65.33.67.33

BOUCHERIE : Ouverture tous les matins sauf le Lundi 7h30-13h
Possibilité de commande à retirer sur place Tél : 05.65.33.60.12

FERME DE RAILLETTE : Point de vente à la ferme ou sur rendez-vous 10h-12h
Livraison sur Alvignac ou autres sur appel, possibilité de grouper les commandes
Produits disponibles :

- Yaourt de brebis
- Tomme (faible affinage)
- Lou Salessou
- Une Pointe de Brebis
- Vin de Rocamadour : rouge, rosé et blanc
- Huile de noix et Noix
- Vin de Noix

Tél : 06.75.35.39.44

LA CUISINE D'HIPPOCRATE : Chef de cuisine et traiteur à domicile
Possibilité de livraison dans un rayon de 20 kilomètres. Mise en place d'un repas de Pâques (voir sur le site www.la-cuisine-d-hippocrate.com) Tél : 06.36.24.31.44

RAPPEL DES CONSIGNES



Nous souhaitons ici faire un **petit rappel** sur :

- Les gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage face au Coronavirus
- Le confinement mis en place par le gouvernement car nous pouvons constater que certaines personnes continuent les promenades en groupe, sans se soucier des règles en vigueur et en mettant en danger la santé d'autrui.

Les gestes simples contre le coronavirus

Je limite les contacts avec les autres

- Je ne serre pas la main
- Je n'embrasse pas
- Je ne rends pas visite aux personnes malades
- Je ne prête pas ma bouteille

Je me lave les mains avec du savon très souvent

Je peux utiliser un gel désinfectant

Je tousse ou j'éternue dans mon coude

Je tousse ou j'éternue dans un mouchoir

J'utilise un mouchoir une seule fois et je le jette à la poubelle

Si j'ai de la fièvre, si je tousse, j'appelle mon docteur

Si j'ai du mal à respirer

J'appelle le 15 ou je contacte le 114 si j'ai des difficultés à entendre ou à parler

Pour plus d'informations sur le coronavirus j'appelle le 0 800 130 000

Retrouvez les posters sur le confinement et l'attestation de déplacement simplifiée sur www.santebd.org

Où trouver SantéBD ?

Sur l'application SantéBD ou sur le site internet www.santebd.org

SantéBD a le soutien de :

Le confinement c'est rester chez soi

Il faut rester chez soi pour se protéger et protéger les autres du coronavirus.

Les crèches et les écoles sont fermées. Les enfants restent à la maison.

Beaucoup de lieux de travail sont fermés. Certaines personnes travaillent à la maison.

Les lieux publics sont fermés. On peut se distraire chez soi.

On a le droit de sortir de chez soi mais pas longtemps et seulement pour :

- faire les courses les plus importantes,
- ou aller à ses rendez-vous de santé,
- ou se promener, pas trop loin,
- ou aider les personnes qui en ont besoin.

Les personnes qui font un travail indispensable ont le droit de sortir pour travailler et faire garder les enfants.

A chaque fois qu'on sort de chez soi, on prend une attestation de déplacement. C'est un papier qui dit pourquoi on sort. La police peut demander l'attestation.

On ne s'approche pas des autres,

et on continue les gestes simples de protection contre le coronavirus.

Retrouvez une attestation simplifiée et son mode d'emploi sur www.santebd.org

Retrouvez tous les documents faciles à comprendre sur le coronavirus sur www.santebd.org

Où trouver SantéBD ?

Sur l'application SantéBD ou sur le site internet www.santebd.org

SantéBD a le soutien de :

Devant cette crise sanitaire sans précédent et à l'initiative de l'équipe municipale, il a semblé primordial de faire un relai téléphonique hebdomadaire avec nos Aînés de plus de 70 ans.

En raison du confinement, ce relai permet d'obtenir un lien social pour les personnes les plus vulnérables, qui pourraient être isolées, afin de recenser leurs difficultés ou leurs besoins, tout en leur proposant une solution dans la mesure du possible (courses...).

Une autre action de la commune a été de récupérer du matériel de protection qui se trouvait dans une de nos écoles, afin de le redistribuer aux différents professionnels de santé. Pour pallier une éventuelle pénurie, un stock de masques a d'ores et déjà été commandé par la Mairie.

Constat est fait, que malgré (ou grâce) à cette crise, cela a parfois permis à chacun d'exprimer ses sentiments et d'apporter son lot de solidarité et de bienveillance. Ça et là, on voit fleurir de belles initiatives... à l'image du printemps qui s'installe !

Nul doute que cela perdurera bien au-delà de cette crise.

AGENDA 2030

Tout était pourtant prêt en ce début d'année 2020 !

Une labellisation toute récente de notre nouveau registre d'action, un groupe de travail s'étoffant à chaque rendez vous et surtout une motivation sans faille pour faire perdurer notre engagement en faveur du développement économique local, du lien social et de la protection de l'environnement. Mais voilà, un minuscule, mais au combien terrible virus, a stoppé net notre élan...

A ce jour nous ne savons bien entendu pas comment sera notre avenir après ce triste épisode. Difficile de dire si nos habitudes devront être chamboulées ou bien si nous pourrions reprendre le rythme que nous avions avant tout cela.

Ce problème mondial serait-il le fonctionnement « normal » de notre planète ou bien aurions nous poussé un peu trop loin le bouchon? Tout cela, donne sans doute à chacun d'entre nous, bon nombre de réflexions! Bref, quoi qu'il en soit, il y aura un après, et nous devons nous ressaisir de l'action de développement durable engagée à Alvignac. Pour cela, dès que nous aurons un peu plus de visibilité sur la suite des événements, nous vous communiquerons de nouvelles informations concernant cet Agenda 2030.

En attendant ces jours meilleurs, voici un rappel de nos 47 actions :

- 1- Réfection du « travail » du Théron
- 2- Pose de petits panneaux explicatifs incluant un Flash code sur les lieux caractéristiques
- 3-Créer une nouvelle carte des chemins de randonnées de la commune avec points de visite
- 4- Engager une démarche bio/local pour les cantines de la commune
- 5- Proposer des formations aux premiers secours aux habitants de la commune
- 6- Création d'un parcours de santé
- 7- Établissement d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- 8- Installer des défibrillateurs au niveau des écoles et du foyer rural
- 9- Réactiver le lien entre les associations de la commune
- 10- Actions en faveur du maintien et du développement de l'activité des commerçants et artisans du village
- 11- Intégrer l'association « cœur de forêt » pour la mise en valeur de parcelles boisées (petit Bois de Salgues et La Châtaigneraie) et créer une/des animation(s)
- 12- Faire vivre le verger communal
- 13- Relancer l'activité de la salle des jeunes, l'Oasis
- 14- Associer les écoles du village dans un projet d'école sur le développement durable
- 15- Remplacement des dernières boules d'éclairages publics afin de réduire l'impact de la pollution lumineuse
- 16- Création d'un plan informatisé de l'éclairage public de la commune
- 17- Achat d'un véhicule communal électrique
- 18- Mettre en avant l'aide communale pour l'installation de chauffe eaux solaires et citernes enterrées



AGENDA 2030

- 19- Achat groupé de réserves d'eau de pluie pour les particuliers intéressés
 - 20- Mise en place d'un réseau de collecte séparatif au niveau de l'avenue de la Source
 - 21- Plan de gestion des forêts communales
 - 22- Prise en compte de la législation sur la méthanisation et l'épandage des digestats
 - 23- Création d'une plantation forestière communale
 - 24- Identifier et améliorer le dépôt de tonte de la Châtaigneraie
 - 25- Mettre en place un tri sélectif à la salle communale
 - 26- Accompagnement et sensibilisation des habitants au tri sélectif et à la réduction des déchets
 - 27- Donner deux poules aux foyers désirant installer un poulailler chez eux
 - 28- Installer un composteur collectif dans les restaurants et hôtels du village qui souhaitent s'engager
 - 29- Collaboration avec l'AAPPMA de Gramat (association de pêche) pour diverses actions
 - 30- Faire découvrir à une plus grande échelle le site de l'Oasis des abeilles
 - 31- Prendre en compte la notion de développement durable lors des manifestations
 - 32- Accompagnement de la collectivité dans la production de fourrage bio par un agriculteur
 - 33- Encourager l'utilisation de plantes mellifères dans la commune afin d'aider à la subsistance de divers insectes et notamment les abeilles
 - 34- Créer un panneau de grande dimension explicatif de l'Agenda 21 et du développement durable
 - 35- Faire valoir l'agenda 21 local de la commune au sein de Cauvaldor et du Scot Nord du Lot
 - 36- Engager un travail sur le développement durable avec le collège La garenne de Gramat
 - 37- Candidater au label Ville et Villages fleuris
 - 38- Candidater au label API-CITE
 - 39- Créer un guide du développement durable simple et ludique, à destination de tous les habitants
 - 40- Création d'entrées de villages identifiables
 - 41- Élimination des épaves et carcasses métalliques que l'on peut trouver près de certains sentiers
 - 42- Enfouissement des lignes sur le secteur du Théron
 - 43- Aménagement de la route de Padirac
 - 44- Mise en place du PLUi tenant lieu de Programme Local de l'Habitat - (PLUi-H)
 - 45- Mise en place d'un adressage complet de la commune
 - 46- Création de la salle multi-activités
 - 47- Projet de création, porté par la communauté de communes, de deux maisons mitoyennes d'accueil familial (avec qualités environnementales) pouvant accueillir des personnes âgées
 - 48- Création d'un affichage indiquant l'ensemble des services publics présents sur le territoire
 - 49- Promouvoir la bibliothèque et médiathèque d'Alvignac
- de beaux projets en perspective

BERGERS D'ABEILLES

Avec l'arrivée du printemps, la nature autour de nous reprend des couleurs. La vie des plantes reprend son cours ordinaire, comme celle des animaux et des insectes. A ce titre vous trouverez ci-après deux textes transmis par l'association locale des « Bergers d'abeilles ».

« Début mars, en salle du conseil de la mairie, l'association "Bergers d'abeilles" ont rendu hommage, tout d'abord, à Daniel Lagarrigue, 1er adjoint, étant sur le point de quitter la fonction de responsable des travaux sur le territoire communal. Les "bergers" l'ont souvent sollicité pour l'entretien de " l'Oasis des abeilles" auquel il a toujours répondu favorablement. Qu'il en soit chaleureusement remercié. Ces remerciements par voie de conséquence s'adressent aux employés communaux qui ont tondu les abords et les allées du site avec efficacité. Ce travail de collaboration rend l'Oasis attractif et permet de poursuivre le développement du projet dont le but principal est préserver la biodiversité. »



« Heureusement, le confinement n'empêche pas l'épanouissement des arbres fruitiers de "l'Oasis des abeilles". La nature que nous voulons préserver est porteuse de vie, de belle vie et d'encouragements ! Soyons aussi optimistes qu'elle et accordons lui beaucoup d'attachement. Continuez à vous et nous protéger ».

ESPACE MULTI-ACTIVITES

Le projet de la salle multi-activités suit son cours. Sur les parcelles achetées par la municipalité en vue de la construction de ces aménagements (parcelles AK 253 et 254 situées route de Padirac). Les travaux vont commencer prochainement. Les promeneurs ont pu déjà apercevoir des terrassements sur l'ensemble du terrain. Il s'agit de fouilles archéologiques préventives et obligatoires. Le 12 mars est revenu en mairie le résultat négatif du diagnostic archéologique sur l'ensemble du site. Rien ne s'oppose donc à la poursuite des travaux, sachant que le permis de construire de cet aménagement est accepté et que le plan est disponible en mairie. Nous pouvons donc espérer qu'après la levée des dispositions de confinement, les travaux pourraient débuter à la fin de d'été.

LA SOURCE SALMIERE

En ce qui concerne l'eau thermale, des articles ont été publiés dernièrement dans la presse locale expliquant la prochaine exploitation de cette eau sous la marque ALVINA.

Prochainement, il sera mis en place sur le site, une plateforme dédiée au conditionnement de l'eau.

L'embouteillage est prévu avec une cadence de 1500 bouteilles à l'heure. Ces bouteilles seront fabriquées à base de canne à sucre 100% biodégradables. La commercialisation se fera en pharmacie, dans les magasins diététiques, chez les naturopathes, dans les salles de sports et pourra être commandé via Internet. Il est rappelé que cette eau n'est pas un médicament miracle, mais une cure de produit naturel s'adressant aux personnes souffrant de constipation chronique, ainsi qu'aux personnes cherchant à retrouver de l'énergie après un état de fatigue ou ressentant le besoin de se désintoxiquer. La société ALVINA souhaite commercialiser cette eau à partir du 1er semestre 2021 et envisage très prochainement de recruter des responsables en marketing pour mettre en place un réseau de distributeurs et de prescripteurs.

Nous mettons beaucoup d'espoir dans la concrétisation de ce projet. Il serait un élément supplémentaire à la vie du site et un élément non négligeable pour le développement économique des communes de Miers et d'Alvignac.

Le 18 janvier dernier a été inauguré le « **Kiosque à Bouillon** ». Ce bâtiment avait été sérieusement dégradé et saccagé. L'Association des « Amis de la source Salmière », en accord avec le SIVU Miers-Alvignac, a décidé de financer la restauration du bâtiment et des escaliers qui y mènent. L'association a prévu très prochainement d'y mettre à demeure des chaises et tables pour un peu plus de convivialité. Malheureusement les mesures de confinement obligent l'association à reporter ultérieurement ces investissements.



Le même jour le SIVU Miers-Alvignac a inauguré la nouvelle statue d'Hébé, statue qui ne l'oublions pas, avait été volée. Elle a enfin retrouvé sa place sous le Pavillon des eaux.



Toujours dans l'esprit de préserver le site, SIVU Miers-Alvignac a décidé de mettre l'ancien « bâtiment médical » hors d'eau. En effet, les toitures étaient très dégradées et de nombreuses fuites mettaient en péril la structure du bâtiment. L'entreprise Chalvet a donc commencé les travaux de restauration. Pour l'instant seul le toit du bâtiment principal a été entièrement refait en tuiles plates. Les 2 ailes seront restaurées très rapidement en tuiles canal.

MASQUES

Un masque confectionné de façon artisanale n'empêche pas la contamination par le COVID-19. Il constitue toutefois un écran non négligeable et contribue à freiner la propagation de l'épidémie. Le port d'un masque en tissu est un acte de bon sens face à la pénurie de masques chirurgicaux ou de type FFP1. Pour être efficace, le masque cousu main doit impérativement être lavé quotidiennement, à 30°C ou plus en utilisant de la lessive classique.

A ce titre, il faut saluer l'initiative de Calye Boutin que vous avez sûrement rencontrée sur le marché d'Alvignac ([l'Atelier de Calye](#)) et qui a déjà fabriqué gracieusement pour la population du village un lot important de ces masques. Ils sont disponibles à la pharmacie. Un grand merci à elle !



AGENDA

Difficile à ce jour de compléter cette rubrique du Petit bulletin !

Durant le confinement, toutes les manifestations sont annulées. C'est aussi le cas de la journée du 8 mai « Tous en short » des Amis de la Source qui maintiennent néanmoins pour l'instant la « Foire aux boulons » du 1er juin. La traditionnelle fête votive d'Alvignac prévue les 17,18 et 20 juillet prochain est toujours d'actualité mais le Comité des fêtes attend les consignes gouvernementales pour valider l'organisation

Toujours dans le chapitre des festivités, il y a 20 ans de cela, en l'an 2000 le comité des fêtes d'Alvignac avait fêté le passage au nouveau millénaire avec une photo de village où les Alvignacoises et Alvignacois s'étaient déplacés nombreux. Dix ans plus tard, rebelote avec la photo 2010! Cette année, nous fêterons le début probable d'une nouvelle ère ou tout du moins une vie quelque peu différente. Pour cela, ancienne et nouvelle équipe d'élu(e)s s'associeront au comité des fêtes, initiateur de l'événement. Ce serait une bonne occasion pour célébrer nos retrouvailles et pour vous remercier d'avoir respecté le confinement au moment de sa nécessité ! Ce sera également le moment de fêter la mise en place de ce nouveau conseil municipal dont l'installation a quelque peu été bousculée par les événements. Dès que les consignes le permettront, le lieu et la date vous seront communiqués suffisamment tôt pour que vous puissiez y participer...

